

SECTEUR 1. RUE DU STADE (nord)



Superficie :		1,04 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		12	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Entre le centre-bourg et le stade, le site est destiné à accueillir une douzaine de nouvelles habitations.

L'aménagement du site doit tenir compte des haies et talus existants. À ce titre, une seule ouverture, limitée, peut être autorisée au niveau du linéaire le plus au nord. Des mesures compensatoires adéquates doivent être mises en place.

L'accès du site doit être essentiellement prévu par le sud et l'espace de stationnement existant, au niveau de la rue du Stade.

Un accès vers le cimetière doit être maintenu, en cas de futures opérations sur ce secteur.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.